

Procès verbal du conseil d'administration du 8 septembre 2022

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2022 les administrateurs, élus, se réunissent en conseil d'administration pour élire le bureau de l'association et mettre en place les activités de la nouvelle saison 2022/2023.

1. Election du bureau

Les administrateurs élus à l'AG du 16 juin 2022 procèdent à l'élection des membres du bureau.

Pas de manifestation de candidature pour les postes de Président, secrétaire, trésorier, un seul poste fait l'objet d'une candidature : trésorier adjoint (Gérard Mouton).

Les membres du bureau sortant sont réélus à l'unanimité et le candidat au poste de trésorier adjoint est élu à l'unanimité

- Jacques Solomiac est élu président ;
- Alexandra Pourcellié est élue secrétaire ;
- André Rodrigues est élu trésorier ;
- Gérard Mouton est élu trésorier adjoint.

2. Gestion des adhésions

Une demande a été faite à notre banque (Crédit Mutuel) pour ouvrir une interface de souscription (adhésion/cotisation) avec paiement en ligne.

Lucie prendra en charge la gestion des adhérents. Un compte mail spécifique sera créé (adhesion@respects.fr).

Le conseil souhaite que la campagne d'adhésion/cotisation pour la nouvelle saison soit lancée avant la fin septembre. La proposition faite à l'AG pour le montant des cotisations des entités morales (associations Ferme du Martel, Les Explorateurs des Possibles, ...) est fixée à 50 euros pour un groupe compris entre 10 et 15 adhérents, au-delà la cotisation annuelle est de 100 euros.

3. Organisation des groupements d'achats

Organisation des groupements d'achats : pour la nouvelle saison une gestion plus cadrée des commandes/livraisons/règlements est nécessaire pour faciliter le travail des référents et de la trésorerie ; la livraison Mix'Agrumes déménagement à Balma, une livraison serait possible à Tournefeuille. Le référent du groupement s'est rapproché du logisticien des Galline Felici pour voir si nous pourrions bénéficier de cette livraison avec l'association Agrumes Pastel.

Le conseil propose que la commission « groupements d'achats » se réunisse au plus vite (22/09 proposé) pour fixer le calendrier de la saison 2022-2023 et valider lesquelles des nouvelles propositions de groupements d'achats seront retenues (fromage de brebis, poulets, pruneaux, farines et légumes secs, ...). Cette première commission analysera la proposition d'organisation des commandes proposée par le président.

Jacques rappelle que pour ouvrir de nouveaux groupements d'achats il faudra trouver des « référents ». Un memo sera mis à la disposition des candidats « référents ».

4. Mise en place des commissions

Quelques volontaires se sont proposés à l'AG pour rejoindre les commissions groupements d'achats, biodiversité, Un livre en cadeau, communication. Il ne reste qu'à définir les missions de ces commissions, leurs objectifs et le mode de fonctionnement. Composition au 8 septembre 2022 des commissions :

- Commission Communication : **Cédric Gullères** et **Jean-Paul Baulès** sont candidats à cette commission.
- Commission Groupement d'achats : **Charles Mainar**, **Martine Touati** et **Solenne Canzian Abadès** (ass. Ferme du Martel) sont candidats à cette commission.
- Commission « Un livre, un cadeau » : **Annie Chitti**, **Danielle Pinel**, **Geneviève Mouret**, **Daniel Raubaly** et **Christine Vergnolle-Mainar** (coordinatrice) sont candidats à cette commission.
- Commission biodiversité (thème regroupant les ateliers, la pépinière, la fête des plants, ...) : **Jean-François Moreno** et **Christine Vergnolle-Mainar** sont candidats à cette commission.

Le conseil rappelle que tout adhérent pourra, en cours de saison, rejoindre une commission par simple candidature auprès du coordinateur (trice) de ladite commission. L'association mettra tout en œuvre pour faciliter le travail des commissions dans la limite du respect des « intentions » de l'association et de la hauteur des moyens (financiers et matériels) nécessaires à la bonne réalisation des actions.

Les commissions rendront compte de leurs travaux au conseil, soit par voie écrite, soit oralement en séance du conseil.

Cédric propose de prendre en charge la gestion de la page Facebook de l'association.

Jean-Paul a pris en charge la mise en place de nouvelle version de Local.ht.

5. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé le conseil clôture sa séance à 19h45.

Le Président



Le trésorier

